



Cfdt:

**BANQUES LCL
ET ASSURANCES**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



**INFO
CSE MED**

20 Juin 2023



DÉCLARATION CFDT

Les mois passent et le quotidien infernal des salariés perdure et s'intensifie dans l'indifférence d'une Direction sans complaisance.

Alors que le mois dernier, une expertise pour risques graves a été votée à l'unanimité des élus du CSEC, la Direction LCL continue d'oppresser les équipes sur les ventes et le pilotage des chiffres de façon excessive.

Maintenant les Etats Majors communiquent leurs directives par téléphone pour éviter de laisser des traces par mail qui peuvent être compromettantes.

La **CFDT** vous met en garde sur ces agissements qui ont de lourdes conséquences sur le stress et la santé des salariés qui ont des charges de travail exponentielles et vous demande, Mme la Présidente, de :

- freiner les ardeurs commerciales de votre État Major,
- stopper vos plans d'actions et de relance,
- faire respecter la Charte des Managers,
- sanctionner les plus véhéments.

Agissez pour que vos salariés ne viennent plus travailler le matin la boule au ventre, avant que cela nuise à leur santé mentale, ou qu'ils ne finalisent un plan B hors de LCL.

Il est urgent de contenir et stopper l'hémorragie des démissions. Tout comme les licenciements pour inaptitude qui sont la résultante des conditions de travail dégradées, plus particulièrement au sein du Réseau Commercial.

Est-il utile de rappeler que les résultats exceptionnels qu'affichait LCL à fin 2022, sont le fruit de l'engagement sans faille de tous vos salariés et ce malgré des conditions de travail très difficiles.

Il est grand temps de mettre des actes forts dans vos incantations.

Vos "petites victoires" doivent se transformer en grandes réussites pour vos salariés qui ont perdu confiance envers leur entreprise...

FUSION DES DR HAPO & GARLO



La **CFDT** regrette que les stratégies organisationnelles de l'entreprise entraînent une fois encore la suppression de 8 postes. En outre, le dimensionnement de la nouvelle DGA Est Hérault pose question.

La Direction a-t-elle mesuré l'impact sur la charge de travail du DGA ?

D'autre part, dans ce projet, à date, 2 salariés ne connaissent pas encore leur devenir au sein de cette nouvelle direction.

La **CFDT** sera vigilante sur l'accompagnement de ces personnes et leur future ré-affectation.

Pour ces raisons, la **CFDT** est **défavorable** à ce projet.

BILAN SSCT* 2023

La **CFDT** déplore que ce bilan soit incomplet puisqu'il n'y a aucune donnée sur la politique Handicap.

Les départs qui sont comptabilisés ne sont pas détaillés par catégorie de départs alors que cette donnée est cruciale pour l'entreprise puisque nous comptabilisons 100 démissions, pour notre DDR.

Cela pose question.

De plus, nous regrettons encore une fois l'absence de recensement du nombre de déclarations médico-sociales lors des incivilités ce qui permettrait un meilleur accompagnement des salariés victimes.

C'est pourquoi la **CFDT** a émis un avis **défavorable**.

*SSCT : Santé Sécurité & Conditions de Travail

TROPHÉES LCL 2023

Des salariés conviés aux Trophées nous ont fait part de problématiques concernant leurs demandes de remboursement des frais annexes pour se rendre à la soirée organisée par LCL.

La **CFDT** rappelle qu'il existe une **N.O.P** (Note de Procédure) qui régit la prise en charge des frais et leur plafond de remboursement.

S'agissant d'un évènement organisé par la Direction, les frais inhérents à ce déplacement (IK, frais de parking ou péage,) doivent être pris en charge par la direction.

Si, toutefois, vous aviez un refus de prise en charge contactez vos élus locaux **CFDT**.

RVP T1 2023



La Direction n'a pas encore eu de retour concernant LCL Mon Contact.

RVP REDISTRIBUTION 50%

La mise en place du dispositif de redistribution de 50% de la RVP des conseillers absents plus de 60 jours, laisse un goût amer à la **CFDT**. Même si l'intention de base va dans le bon sens, pour la **CFDT** celui-ci comporte un critère totalement discriminant qui est l'exclusion des managers.

Nous avons demandé à la Direction d'avoir une attention particulière pour les managers ayant dû assumer le poste de DA et DAA durant plusieurs mois sans aucune reconnaissance financière. S'agissant de situations à la marge, la **CFDT** espère que cette demande trouvera écho et récompensera ces managers tout autant méritants.

UNITES	Moyenne	METIERS	Moyenne
Habitat	118,3%	EQAP DR CC CA DA	84,3% 80% 85,4% 87
DR HAPO	87%	CA	93,8%
DR GARLO	94,1%	C PART	88,6%
DR MARS	88,6%	C PRIVE	87%
DR PROVENCE	86,7%	C PRO	92,9%
DR VAR	94,1%	CC Habitat	120%
DR AM	90,1%	RA	90,6%
DR CORSE	92,1%	DAA	87,6%
BP	105,6%	DA PRO	93,5%
		DA	89%
		BP CC	107,5%
		BP CP	104,3%

Le Mémo du mois

Jusqu'au 30 Juin :

Pensez à poser votre heure de sortie anticipée avant le 30 juin (journée de solidarité) en remplissant une DAC

Possibilité ouverte pour transférer vos jours CET vers votre PERCO (maxi 10 jours par an)

Vos élus CSE :

Cfdt:

Ludovic MARTIN (06 45 50 43 73) / Nathalie CHABRAND (06 28 35 09 03) / Franck LEREBourg (06 64 32 32 97) / Frédéric FIOL (06 16 96 24 64) / Valérie RIEU-CHICHE (06 70 53 01 19) / Philippe BARISONE (06 60 17 70 71).

Représentante Syndicale : Christelle FAMILIAR (06 03 15 78 66)